



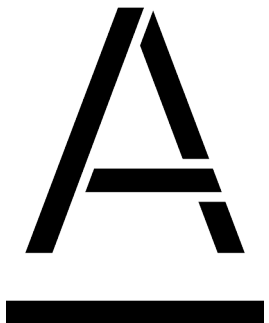
Bulletin d'adhésion 2019

La Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire

La Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire, association loi de 1901 à but non lucratif, a pour mission de promouvoir la création architecturale en aménageant un lieu d'échanges, d'informations et de formations s'adressant à un large public (architectes, maîtres d'ouvrages, professionnels du bâtiment, grand public).

Pourquoi adhérer

Être adhérent à la Maison de l'architecture permet de devenir un membre actif, de prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles et de soutenir les actions de l'association tout en participant aux expositions, conférences, publications, formations, voyage d'étude, etc.



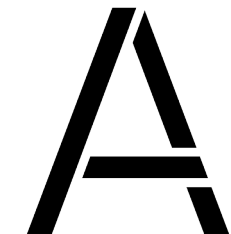
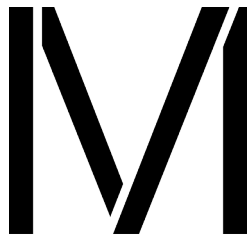
Devenir mécène de la Maison de l'Architecture

L'association a été reconnue par l'administration fiscale **association d'intérêt général**. À ce titre les dons versés à l'association ouvrent le droit à une réduction d'impôts jusqu'à 66 % du montant figurant sur le reçu fiscal.

Le montant fiscal correspond au montant versé par le membre ou le partenaire, déduction faite du montant de l'adhésion annuelle à la Maison de l'Architecture

Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal rempli et retourné

Maison de l'Architecture
Centre — Val de Loire



Bulletin d'adhésion 2019

Coupon d'adhésion 2019 à retourner à la Maison de l'Architecture
Centre - Val de Loire

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

EmailTéléphone.....

Maison de l'Architecture
Centre-Val de Loire
44 quai Saint Laurent -
45000 Orléans
Association loi 1901
n° 0454015860
www.ma-cvl.org
info@ma-cvl.org

Cotisation annuelle	35€
Cotisation annuelle étudiants	5€
Cotisation membre bienfaiteur	50€ et plus

L'adhésion est individuelle.

Règlement par espèces, chèque ou virement à l'ordre de la
Maison de l'architecture Centre - Val de Loire.